



communiqué

n°:
No.:

168

LE 2 DÉCEMBRE 1983

DÉLÉGATION DU CANADA À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE (ACCT)

L'honorable Jean-Luc Pepin, ministre aux Relations extérieures, présidera la délégation canadienne à la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique qui se tiendra à Paris du 12 au 14 décembre 1983. La délégation comprendra des représentants du Québec et du Nouveau-Brunswick en leur qualité de gouvernements participants à l'Agence. Un conseiller du gouvernement de l'Ontario et un du Manitoba feront également partie de la délégation.

L'objectif de la Conférence générale sera de passer en revue les activités de l'Agence dans le domaine de la coopération culturelle et technique depuis la dernière Conférence générale régulière, tenue à Libreville (Gabon) en décembre 1981, et de formuler des recommandations pour l'avenir. Spécifiquement, elle devra approuver une programmation et un budget pour la période 1984-85.

Le nombre des Etats membres, des Etats associés et des gouvernements participants atteint maintenant 38, alors qu'il n'était que d'une vingtaine au moment de la création de l'Agence en 1970.

La Conférence générale sera précédée d'une réunion régulière du Conseil d'administration du 7 au 9 décembre.